

CONSEIL MUNICIPAL – REUNION DU 2/06/2008

Date de convocation : 26/05/2008

Date d'affichage : 26/05/2008

L'an deux mil huit, le deux juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Joël LELARGE, Maire, assisté de Mesdames Christiane DEBAISIEUX, Jeannine ALNET et Edith PATY, Mesdemoiselles Isabelle CARDON et Mathilde HEBERT, Messieurs Jean-Pierre TOUZE, Lionel CHAINON, Yann LEBOURG, Georges GUENET et Jean JACQUES.

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé et signé.

Ordre du jour :

1. Présentation de l'enquête publique relative au projet d'aménagement des RD80, 83 et 840
2. Dossier salle polyvalente : résultats de l'appel d'offres
3. Règlementation de la vitesse à l'intérieur de l'agglomération
4. Travaux à envisager en cours d'été :
 - abri jouets école
 - haie école
5. Questions diverses :
 - nettoyage de la salle polyvalente après chaque location
 - régularisation du recrutement de Claire CAUMONT à faire auprès de la Préfecture

1) Présentation de l'enquête publique relative au projet d'aménagement des RD 80, 83 et 840

L'enquête publique sera ouverte du 9 juin au 9 juillet 2008 inclus.

Un dossier de présentation est disponible en mairie pour tous les habitants de la commune.

Des registres seront ouverts dès le 9 juin, qui permettront aux habitants d'y consigner leurs observations et/ou doléances.

Un point sera fait à ce sujet lors du prochain Conseil.

2) Appel d'offres pour l'ensemble cantine/salle polyvalente

Finalement la mairie n'a reçu qu'une seule offre.

Il est rappelé que le devis global présenté l'année dernière par l'architecte s'élevait à 93 832 € H.T.

Or le montant total H.T de l'offre ouverte lors de la commission est de 98 810,92 €.

Les deux subventions confirmées à aujourd'hui (57 052 €) ne représentent que 58% de la valeur de ce devis.

La commission a bien évidemment entamé des négociations par l'intermédiaire de l'architecte. Celui-ci a contacté Monsieur LELARGE par téléphone quelques minutes avant le début du Conseil, et lui a annoncé que l'entreprise était disposée à réduire son devis de 6 000 €.

Nous attendons donc maintenant le nouveau devis tenant compte de cette « remise commerciale ».

3) Règlementation de la vitesse à l'intérieur de l'agglomération

Tout le monde est d'accord pour la mise en place d'un système permettant de faire ralentir les véhicules, surtout devant l'école.

Il serait apparemment envisageable de faire déclasser la rue de l'Eglise afin que la commune en devienne responsable. Nous pourrions en profiter pour la faire réhabiliter et simultanément poser un système (de coussins ?) qui ferait ralentir les véhicules.

M.Yann LEBOURG doit se renseigner sur cette possibilité.

4) Travaux à prévoir durant l'été

1 – abri jouets école

Il est prévu d'arracher un arbuste, d'y couler à la place une dalle béton qui supportera ensuite un abri en préfabriqué.

2- haie école

Il est envisagé de souscrire un contrat de 3 ans avec une entreprise afin qu'un entretien régulier soit assuré.

M.Georges GUENET doit contacter certaines sociétés d'entretien d'espaces verts et obtenir des devis comparatifs.

5) Questions diverses

Nettoyage de la salle polyvalente après chaque location

Cette question sera étudiée lorsque les travaux de réhabilitation et de mise en conformité de l'ensemble cantine/salle polyvalente seront terminés.

M.LELARGE propose à l'ensemble des conseillers (et des employés communaux) la possibilité de bénéficier pendant le mandat en cours du prêt de la salle polyvalente pendant un week-end complet.

Informatique mairie

Il faut contacter Orange concernant l'éventuelle location d'une live box pour réduire les coûts de communication. Claire CAUMONT doit s'en charger.

Le dernier devis de la société CAUX FORMATIQUE est approuvé à l'unanimité, il est décidé de supprimer les 2 garanties proposées sur 3 ans.

M.Lionel CHAINON doit recontacter le fournisseur pour affiner encore le devis, et doit revenir vers M.LELARGE courant semaine prochaine pour le tenir informé de ses démarches.

Journal Communal

Affectation des différentes personnes présentes aux rubriques du projet présenté par le Comité de Rédaction suite à sa première réunion.

La prochaine réunion est prévue pour le lundi 16 juin 2008 à 20h30. D'ici là chacun devra avoir transmis les informations qui lui ont été réclamées.

Il sera éventuellement question à cette occasion de modifier le titre du journal.

Maison Rayner

Jeudi 5 juin 2008 l'engazonnement est prévu, ainsi que la pose d'un panneau « ATTENTION MARNIERE »

Encaissement d'un chèque GROUPAMA

Le Conseil Municipal accepte l'encaissement d'un chèque de 3988,34 € adressé par la compagnie d'assurance GROUPAMA, correspondant au remboursement des frais engagés par la commune pour le remplacement des vitraux brisés à l'église.

Régularisation du recrutement de Claire CAUMONT

Une nouvelle délibération doit être envoyée à la Préfecture, contenant les éléments suivants (en complément de la délibération déjà envoyée) :

Monsieur le Maire expose qu'il convient de créer au 22 mars 2008 un poste d'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe pour assurer le secrétariat de mairie suite à une réduction du temps de travail hebdomadaire de la personne en place jusqu'à présent.

Ce nouvel adjoint sera rémunéré sur la base de 20 heures de travail par semaine.

Le Conseil confirme à l'unanimité son accord sur cette proposition.

La séance est levée à 23h15

Le prochain Conseil Municipal est prévu pour le lundi 30 juin 2008 à 20h30.